



Rapport moral 2015

Comité directeur du 16 janvier 2016

lundi 25 janvier 2016, par [G. Sogliuzzo](#)

Une année de Congrès n'est pas une année comme les autres. Une année de réforme n'est pas une année comme les autres. En 2015, la FADBEN a vécu les deux simultanément : un contexte riche évidemment, mais aussi particulièrement exigeant. En octobre, le Congrès a été un temps fort qui a permis de réaffirmer la légitimité de la mission pédagogique des professeurs documentalistes, à travers des réflexions sur les contenus, sur les pratiques. Cette année a également vu se poursuivre et s'approfondir le travail autour des questions didactiques et pédagogiques, à destination des collègues bien sûr, mais surtout pour les élèves, qui représentent la finalité de cette action. En 2015, le contexte de la Réforme du collège a aussi engagé le Bureau national à porter de manière soutenue les réflexions et revendications de l'association professionnelle, dossier essentiel cependant entravé par de réelles difficultés à faire entendre la voix de l'association, qu'il s'agisse des contenus d'enseignement ou du statut.

1. Promouvoir la mission pédagogique des professeurs documentalistes

La mise en valeur de la mission pédagogique passe d'abord par des supports de formation pour les collègues. La continuation du travail sur le Wikinotions Info-Doc a ainsi abouti à la mise à disposition d'une centaine d'articles qui portent sur des notions essentielles en information-documentation, mises à jour grâce à un recueil bibliographique des nouvelles publications, en particulier pour ce qui concerne les nouvelles séances pédagogiques mises en ligne. Cet axe de travail s'est également concrétisé par la mise à jour de la publication Vers un curriculum en information-documentation, et par son édition partielle dans le Médiadoc de décembre 2015. A partir de ces deux dossiers et dans l'objectif de les mettre en valeur, nous avons accepté de participer au MOOC EMI de l'ENS Cachan, afin d'y donner une visibilité à l'information-documentation et de ne pas laisser s'échapper l'EMI ; cette expérience relève cependant d'un bilan très mitigé.

Les actions de promotion de notre mission pédagogique ont aussi visé la mise à disposition d'informations, de données pour la profession, à travers le travail de collaboration engagé avec la Nouvelle Revue pédagogique et L'Ecole des Lettres. Cet objectif a bien sûr aussi été traité via un travail d'enquête spécifique portant sur les questions de gestion et de lecture, visant à la fois à recueillir des données collectives et des arguments statistiques.

Notre veille et nos publications relatives aux textes réglementaires participent bien évidemment de ce travail de promotion et de vigilance. L'enquête diagnostique sur les connaissances des élèves, achevée et publiée à l'automne 2015, est ainsi venue conforter le caractère essentiel de notre rôle, notamment dans la réponse à apporter aux besoins des élèves en termes de formation à l'information-documentation. L'enquête sur les obligations réglementaires de service, enfin, a permis de mettre à nouveau en avant la réalité concrète de notre mission, à savoir un engagement pédagogique conséquent avec des groupes-

classes, se heurtant à une difficulté à faire appliquer un décret qui reconnaît pourtant la prise en compte d'une heure d'intervention pédagogique à hauteur de deux heures de service.

Le Congrès de Limoges fut évidemment le point d'orgue de cette année : une fois encore, l'association, avec le travail colossal fourni par le comité local de l'ADBEN Limousin, a mené à bien l'organisation d'un événement important, donnant voix aux collègues de terrain comme aux chercheurs, dans le but d'enrichir mutuellement nos réflexions et nos pratiques, de contribuer sereinement à la réflexion sur l'avenir du métier, au-delà de la FADBEN elle-même. Le format agréable et posé d'un colloque professionnel de trois jours a permis de prendre le temps d'aborder nombre de facettes de l'information-documentation, et d'en ressortir, espérons-le, motivés pour travailler à la mise en œuvre de notre pratique professionnelle, malgré les évolutions timides des textes et les difficultés rencontrées dans leur application.

2. Échanger sur le rôle et les axes de mission du professeur documentaliste

En termes d'échanges, nous avons construit et présenté, à mesure des nombreuses actualités professionnelles qui ont émaillé cette année, des éléments réflexifs à destination de nos interlocuteurs institutionnels et politiques. La rencontre avec l'inspection générale le 22 janvier 2015 a donné lieu à des échanges limités, sans réponse au sujet des ORS ni réaction sur nos publications ou propositions didactiques. L'audience obtenue auprès du Cabinet de la Ministre, le 31 mars 2015, a quant à elle permis d'échanger longuement sur notre mission, et en particulier sur l'axe pédagogique, dont le développement est défendu par la FADBEN. Nous avons alors obtenu des réponses favorables, cependant neutralisées par la suite, en particulier à l'automne 2015, où le sentiment d'une mise à l'écart de la profession concernant les débats en cours sur la réforme du collège s'est fait particulièrement sensible, évidente en particulier sur l'épineuse question de l'EMI et de sa dispersion dans les disciplines, soutenue par la DNE et Canopé, pour ne citer que ces deux structures.

Nous avons poursuivi le dialogue avec l'AFEF, association professionnelle de professeurs de lettres, donnant lieu à d'importants échanges visant à faire connaître les particularités et l'évolution du métier, ainsi qu'à cerner les pistes de travail envisageables en collaboration, en particulier autour du numérique.

L'inscription dans les manifestations internationales fut très importante encore en 2015, dans le but, là encore, de faire connaître la profession et de participer aux réflexions sur l'évolution des School Libraries au niveau mondial. Nous avons dans ce cadre rédigé un chapitre du Global Action on School Library Guideline, ouvrage collectif accompagnant la nouvelle édition du School Library Guidelines ; ce texte présente l'état de la réflexion sur le curriculum en information-documentation. Deux participations aux Congrès internationaux, celui de l'IASL à Maastricht d'une part, celui de l'IFLA au Cap d'autre part, ont permis, grâce à l'obtention de bourses du CFI-BD et d'une subvention du Ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche, de pérenniser et d'approfondir des échanges essentiels, dans le cadre desquels nous avons pu constater une réelle prise en considération de l'exemple français, très particulier, dans les autres pays.

Malgré les divergences, nous restons persuadés que ce travail prospectif sur les évolutions de la profession, vis-à-vis des contextes techniques, des changements mondiaux, des tendances sociales, reste nécessaire sur le mode collectif, associatif. Il ne nous paraît en effet pas pertinent de considérer que chacun puisse trouver lui-même les moyens de travailler correctement, quand bien même certains bénéficient effectivement de situations favorables à force de négociations, quand le contexte d'établissement le permet. Nombreuses sont les situations qui nous engagent ainsi à continuer également, avec les syndicats, le travail collaboratif de réflexion et de propositions pour la définition de cadrages réglementaires nationaux et académiques.

3. Renforcer l'action associative et inter-associative

Nous avons cette année amplifié les relations avec l'échelon associatif local, assurant, à la demande des

ADBEN, des interventions nombreuses, dans les académies de Créteil, Limoges, Lyon, Amiens, Orléans-Tours, Nantes et Rennes. Les échanges occasionnés ont été riches, permettant de faire le point ensemble, directement, sur les positionnements de la FADBEN, au-delà des caricatures et des malentendus. Nous avons bien évidemment également soutenu autant que possible, à travers la communication numérique, les différents événements académiques organisés par les ADBEN. Il nous revient de continuer ce travail, de prolonger et de développer ces échanges afin de soutenir l'engagement, l'adhésion, la mise à plat entre professionnels des questions vives qui nous concernent.

La mise en place d'une liste de discussion numérique regroupant tous les adhérents participe de cette volonté de proximité, complétant, par un indispensable mode horizontal d'échanges, le mode descendant préexistant, permettant la diffusion des publications associatives.

Mais c'est surtout lors de ce temps associatif essentiel qu'a constitué le Congrès, que cette action associative s'est exprimée avec, au niveau national, l'occasion de rencontres riches, de transversalités vertueuses entre terrain et recherche, entre pratique et théorie, miroir des liens également recherchés dans les journées académiques.

L'inter-association IABD..., enfin, a accueilli la création d'un groupe de travail sur l'« Éducation aux médias et à l'information », résultant du souhait d'une réflexion collaborative interprofessionnelle au sujet de cette EMI qui remplace l'éducation au numérique dans un sens qui permet de discuter d'information-documentation. Ce groupe de travail, dont l'année 2015 a constitué la phase introductive, a permis de dégager quelques éléments de synthèse sur la définition de points communs, en particulier avec l'enseignement supérieur et les bibliothèques municipales, en termes de formation ou en termes d'acquisition documentaire. Peu visible, cette action permet pourtant de rendre compte de l'évolution de notre profession auprès de professions qui ont des axes de mission communs avec les nôtres, et sont en attente d'échanges autour des questions pédagogiques qui nous occupent évidemment de façon importante.

Conclusion

Après deux années riches en échanges avec les interlocuteurs institutionnels et en intersyndicale, dans le cadre de la réflexion sur la réforme du collège et les textes de la réforme, l'année 2015 a été plus calme à ce niveau, combinant veille et réactivité, mise en avant des améliorations observables et construction de propositions contradictoires. Le bilan de ces échanges est cependant plus que mitigé, puisqu'il nous faut prendre acte des reculs significatifs de l'institution concernant le domaine de l'information-documentation, puisque l'on sait le prétexte qu'est devenue l'éducation aux médias et à l'information pour développer une approche numérique, essentiellement transversale, axée sur une logique de ressources et d'outils. Aux pistes sérieuses et intéressantes pour les élèves, ce sont ainsi des considérations budgétaires et des stratégies communicationnelles qui ont malheureusement été préférées.

Ce constat, que nous avons pu engager dès le printemps 2015, voire avant pour les plus pessimistes, ne nous a pas empêchés de continuer le travail sur l'ensemble des dossiers et des axes pour lesquels le Bureau national a été mandaté en janvier dernier. Malgré certaines phases de découragement, d'écœurement, c'est finalement la volonté de travailler pour la profession, pour les élèves, qui a primé. Cela a été engagé sans autre volonté que de porter, dans un effort de synthèse, la considération des points de vue, nombreux et divers, qui s'expriment dans la profession, des différentes pratiques également. Derrière le mythe entretenu d'une profession très hétérogène, de quotidiens incomparables, nous restons convaincus que la cohésion est possible, que la cohérence est de mise, et qu'il en va de la responsabilité de l'institution, à tout niveau, de prendre les décisions nous permettant de mettre en œuvre notre mission pédagogique, sans que l'on ait à négocier sa légitimité, sans que l'on ait à mendier son application. Au temps du dialogue, sans doute faut-il ajouter aujourd'hui le temps d'une action collective, afin de faire valoir nos droits et nos devoirs.